MAIRIE

DE

REPLONGES



REPLONGES, le 12 novembre 2018

BIEN VIVRE A REPLONGES Mme SAURA-LACOUR 706, rue du Palachin 4, lotissement du grand champ 01750 REPLONGES

Madame la Présidente,

Suite à votre courrier du 10 septembre dernier, je vous informe que l'étude préliminaire de faisabilité concernant la création d'un bassin d'aviron a été engagée par la communauté de communes Bresse et Saône pour un montant de 8 285€ HT.

De plus, je vous informe que les différents budgets : administratif et d'investissement (général, action économique, zones d'activités, ordures ménagères, pôles petite enfance, portage des repas...) de la communauté Bresse et Saône sont présentés en commission des finances.

Tous les documents (Compte administratif, budget primitif) sont joints à la convocation du conseil communautaire délibérant sur la question.

Lors du conseil communautaire, le vote du budget est global, sans vote opération par opération.

En espérant avoir répondu à vos différentes interrogations, recevez Madame la Présidente, mes salutations respectueuses.

Le Maire,

Bertrand VERNOUX